

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1DOCUMENT 8 BisDOSSIER PEDAGOGIQUEUNITE DE FORMATION

Demande d'ouverture d'une unité de formation sur la base d'un dossier pédagogique/réseau n'ayant encore fait l'objet d'aucune approbation

1. La présente demande émane du :

- (1) Pouvoir organisateur(2) (2)
- (1) Directeur (-trice) de l'Institut pour la Communauté française (2)

et se rapporte à l'établissement suivant :

Dénomination E.P.H.E.C.
 adresse complète Ecole Pratique des Hautes
 Etudes Commerciales
 avenue Konrad Adenauer 3
 N° de matricule 1200 Bruxelles
 N° de téléphone 2.339.600
 02/771.10.90

Date et signature du représentant du P.O.
 subventionné (1) (2)

S. Gasquard
 S. GASQUARD
 Administrateur-Délégué
 A.s.b.l. EP-HEC

2. Transmis en date du(3) par le réseau

- (1) Communauté française (1) Libre - confessionnel
- (1) Provincial et communal (1) Libre - non confessionnel

3. Intitulé de l'unité de formation :

Code : (4) 03520403551

**INITIATION PRATIQUE A LA COMMUNICATION PROFESSIONNELLE :
 PRESENTATION D'UN EXPOSE ORAL**

4. Finalités de l'unité de formation : repris en annexe n° 1 de 1 page (2)

5. Capacités préalables requises : repris en annexe n° 2 de 1 page (2)

6. Classement de l'unité de formation:

0 (1) enseignement secondaire : transition (1) qualification (1)
 degré : inférieur (1) supérieur (1)

(1) enseignement supérieur de type court : catégorie : social

0 (1) enseignement supérieur de type long : catégorie :

7. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement

Repris en annexe n° 3 de 1 page (2)

8. Programme de (des) cours Repris en annexe n° 4 de 1 page (2)

9. Fixation des capacités terminales Repris en annexe n° 5 de 1 page (2)

10. Chargé(s) de cours Repris en annexe n° 6 de 1 page (2)

(1) Biffer les mentions inutiles ou cocher

(2) A compléter

(3) A compléter par le secrétaire permanent

(4) Réservé à l'administration

11. Horaire de l'unité de formation :

Code de l'unité de formation : 035204V3551

a. Horaire minimum

| 1. Dénomination des cours (2) | Classement des cours (5) | code U (6) | Nombre de périodes |
|--|--------------------------|------------------------|--------------------|
| Initiation pratique à la communication professionnelle : présentation d'un exposé oral | CT | B | 32 |
| | | | |
| 2. Part d'autonomie | | P | 8 |
| | | Total des périodes : √ | 40 |

12. Réserve au Service d'Inspection (annexe éventuelle)

a. Observation(s) du (des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique (annexe(s) éventuelle(s)) :

Néant

19/12/94



J. LISON
INSPECTRICE

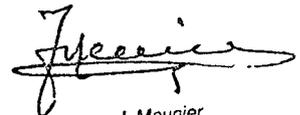
b. Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~ (1)

Accord, le 19 DEC. 1994

En cas de décision négative, motivation de cette dernière:

J. MEUNIER



J. Meunier
Administrateur Pédagogique

Date :

Signature

- (1) Biffer les mentions inutiles ou cocher
(2) A compléter
(4) Réserve à l'administration
(5) soit CG,CS, CT, CTPP, PP, ou CPPM
(6) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, V
(7) 1 période = 50 minutes.

**FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION : INITIATION PRATIQUE A LA COMMUNICATION
PROFESSIONNELLE :**
PRESENTATION D'UN EXPOSE ORAL

Finalités générales de l'U.F.

Dans le respect de l'article 7 du Décret de la Communauté Française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette U.F. doit

1. concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
2. répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels ;

Finalités particulières de l'U.F.

L'U.F. vise à rendre l'étudiant à même de préparer, de structurer et de présenter de manière instructive un exposé oral relatif à un aspect particulier de leur profession.

**CAPACITES PREALABLES REQUISES : INITIATION PRATIQUE A LA COMMUNICATION
PROFESSIONNELLE :**
PRESENTATION D'UN EXPOSE ORAL

U.F. initiale :

Capacités :

- faire preuve de maîtrise écrite et orale de la langue française ainsi que d'esprit d'analyse et de synthèse

Titres en tenant lieu :

- diplôme belge d'enseignement supérieur ou universitaire ou encore d'un titre reconnu équivalent à l'un de ceux-ci.

**RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES
OU LE REGROUPEMENT : INITIATION PRATIQUE A LA COMMUNICATION
PROFESSIONNELLE :**
PRESENTATION D'UN EXPOSE ORAL

On veillera à ce que le nombre de participants ne dépasse pas 15 par groupe.

**PROGRAMME DES COURS : INITIATION PRATIQUE A LA COMMUNICATION
PROFESSIONNELLE :**
PRESENTATION D'UN EXPOSE ORAL

L'étudiant sera capable :

- d'établir un bilan de son mode de communication verbale en groupe
- de reconnaître et d'analyser les situations professionnelles dans lesquelles le recours à un exposé oral est pertinent
- de préparer et de structurer un exposé oral; de sélectionner et d'utiliser les principaux supports de communication adéquats en vue d'illustrer son exposé
- de maîtriser les techniques de prise de parole en public, de présenter un exposé oral clair

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES : INITIATION PRATIQUE A LA COMMUNICATION PROFESSIONNELLE :

Au terme de cette U.F., l'étudiant sera capable

- de présenter oralement un rapport, une synthèse, un travail lié à un thème professionnel
- d'utiliser les supports de communication adéquats permettant de rendre son exposé vivant et professionnel.

**CHARGE(S) DE COURS : INITIATION PRATIQUE A LA COMMUNICATION
PROFESSIONNELLE :**
PRESENTATION D'UN EXPOSE ORAL

Enseignant